



Mairie de
24620 MARQUAY

MARQUAY

PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 04/04/2024

Convocation du 28/03/2024

Sous la présidence de : 1

Jean-Luc Astié, Maire

Présents : 13

BAYLE Jacques, DELIBIE Didier, DELIBIE Isabelle, GLEMAREC Nathalie, PARADE Gaëtan, SOUMEYROU Colette, VERLEY Virginie, VEYSSEYRE Claire, CONSTANT Clément, LIRAUD Florent, BOUYSSOU Michel, JESINGHAUS Sylvie, VEYRET Christian

Excusé :

Secrétaire de séance : Michel BOUYSSOU

Le Conseil Municipal s'est réuni pour aborder les dossiers suivants à l'ordre du jour :

Vote des budgets 2024 (Communal, Irrigation, Assainissement, Lotissement) :

- Vote des comptes de gestion 2023
 - Vote des comptes administratifs 2023
 - Vote des affectations de résultats
 - Vote des taux d'impositions 2024 :
- Il s'agit des mêmes taux que pour l'année 2023.

Pour rappel :

- Foncier bâti : 43.02 %
- Foncier non bâti : 101.46 %
- Taxe d'habitation : 9.20 %

- Vote des budgets primitifs 2024 à l'équilibre

LE BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement	599 527.62 €
Investissement	589 941.78 €

LE BUDGET IRRIGATION

Fonctionnement	66 093.00 €
Investissement	28 881.61 €

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	16 409.14 €
Investissement	43 522.15 €

LE BUDGET LOTISSEMENT

Fonctionnement	291 075.13 €
Investissement	267 150.93 €

Signature de la convention entre l'ATD et la commune pour la réalisation du R.P.Q.S assainissement collectif :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention relative à l'assistance Maître d'ouvrage, entre l'Agence Technique Départementale (pôle assainissement SATESE) et la Commune.

Après présentation de cette convention, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve la convention relative à la mission d'assistance à Maître d'ouvrage entre l'Agence Technique Départementale et la commune,

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

Subvention voyage pédagogique :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour un voyage pédagogique en Allemagne pour un élève de la commune étudiant au collège La Boétie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50 € par élève.

Subvention voyage scolaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention pour un voyage scolaire à la Base de Rouffiac, les 10 et 11 juin afin de réaliser des activités sportives pour les élèves de CP/CE1 de l'école de Tamniès et les élèves de CE1 de l'école de Marquay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 500 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.